

TARIFS
EHPAD SAINT-FRANCOIS
A COMPTER DU 1^{er} mai 2025

	Chambre simple			Chambre double		
	GIR 5 – 6	GIR 3 – 4	GIR 1 - 2	GIR 5 – 6	GIR 3 – 4	GIR 1 - 2
<u>Hébergement</u> : (tarif journalier)	56.56€	56.56€	56.56€	52.07€	52.07€	52.07€
<u>Dépendance</u> : (tarif journalier)	7.55€	17.80€	28.04€	7.55€	17.80€	28.04€
Tarif journalier	64.11€	74.36€	80.60€	59.62€	69.87€	80.11€
Tarif Mensuel (31 jours)	1 987.41€	2 305.16€	2 622.60€	1 848.22€	2 165.97€	2 483.41€
<u>Aide possible</u> : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)		10.25€/jour (317.75€)	20.49€/jour (635.19€)		10.25€/jour (317.75€)	20.49€/jour (635.19€)
TOTAL facturé (si APA accordée en totalité)	1 987.41€	1 987.41€	1 987.41€	1 848.22€	1 848.22€	1 848.22€
<u>Autre aide possible</u> : ALS (Allocation au Logement Social)	Le dossier d'ALS est constitué à l'entrée en EHPAD. L'ALS accordée dépend des ressources du résident(e) et est versée au résident.					

* L'APA, accordée par le Conseil Départemental, dépend des ressources financières du résident(e). La prise en charge peut être totale ou bien réduite (un pourcentage de participation sur le tarif dépendance est laissé à la charge du résident).

A compter du 01/01/2025, application du tarif différencié aux nouveaux arrivants :

Revenus fiscal mensuel n-1 du résident	Impact journalier sur le tarif d'hébergement
De 0 euros à 999.99 euros	Aucun impact
De 1000 euros à 1999.99 euros	+ 1 euros par jour
De 2000 euros à 2999.99 euros	+ 1.5 euros par jour
Au-delà de 3000 euros	+ 2.5 euros par jour

Chaque année, les tarifs sont fixés et notifiés par le Conseil Départemental du Tarn. L'arrêté fixant les tarifs hébergement et dépendance applicables à nos EHPAD sont affichés dans chaque structure. Vous pouvez, si vous le souhaitez, demander l'arrêté auprès du bureau des admissions EHPAD.



TARIFS DES PRESTATIONS

Année 2025

REPAS

* <i>Accompagnant</i>	11.00€
* <i>Enfant de moins de 12 ans</i>	8.00€

Il vous sera alors remis un ticket que vous donnerez au personnel de service au moment du repas.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver les repas 4 jours avant.

REPAS de FETES

* <i>Accompagnant</i>	16.00€
* <i>Enfant de moins de 12</i>	9.00€

Il vous sera alors remis un ticket que vous donnerez au personnel de service au moment du repas.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver les repas 4 jours avant.

TELEPHONE

Dès votre arrivée, une ligne téléphonique vous est attribuée. Si vous souhaitez téléphoner, vous devez vous acquitter d'un crédit téléphonique minimum de :

5€ renouvelable par tranches de 5€.

(Les crédits téléphoniques non consommés ne pourront faire l'objet d'un remboursement)

Les tickets repas et téléphone sont en vente :
A l'accueil du bureau des admissions de l'hôpital
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00